



# Charte des Responsabilités humaines

## ***Nouveaux défis : nouvelles dimensions de la Responsabilité***

L'évolution indéniable des relations internationales peut surtout être attribuée à la reconnaissance par les pays du monde de deux ententes : celle de la *Déclaration universelle des Droits de l'Homme* centrée sur *la défense de la dignité et des droits de la personne*, et celle de la *Charte des Nations unies, désignant les grandes lignes de la paix et du développement*. Cependant, depuis les cinquante dernières années on assiste à d'importants changements globaux.

En ce moment l'humanité fait face à de nouveaux défis : en particulier celui de la protection de l'environnement pour les générations futures. Il est certain que de nouvelles dimensions doivent être intégrées aux deux ententes initiales, afin de relever les défis actuels et futurs de la survie. Le concept de la responsabilité est proposé comme valeur éthique qui renforce celle des droits et de la paix et s'insère dans l'émergence d'une vision des interrelations dans le monde, assurant la viabilité de la planète et des peuples.




## *Préambule*

*Jamais auparavant dans l'histoire n'avions-nous eu une si grande portée sur les vies sociales, politiques, économiques et culturelles des uns des autres. Jamais auparavant, n'avions-nous eu accès à autant de connaissances, ni de possibilités de pouvoir changer notre environnement. Par contre, en dépit de l'envergure des opportunités découlant du développement de ces interrelations et en dépit des nouvelles habilités acquises, il n'en demeure pas moins que des crises sans précédent émergent dans de nombreux domaines. L'interdépendance croissante entre des personnes, entre sociétés, et entre les êtres humains et la nature, intensifie les effets, à court et à long terme, des actions individuelles et collectives sur la nature et les milieux sociaux.*

*Or, les institutions sociales établies et mandatées pour répondre aux nouveaux défis du 21 siècle, se révèlent de moins en moins efficaces. Le rôle traditionnel de l'Etat est sapé par les pouvoirs envahissants des marchés internationaux. Les institutions scientifiques poursuivant les intérêts étroits de leurs spécialités sont moins enclines à s'attaquer aux enjeux mondiaux qui mettent l'humanité à l'épreuve. Les institutions économiques internationales n'ont pas réussi à inverser la montée vertigineuse des inégalités. Le monde des affaires poursuit souvent sa course aux profits, aux dépens des considérations sociales et environnementales. Les institutions religieuses n'ont pas su fournir des réponses adéquates aux nouveaux défis auxquels nos sociétés sont confrontées.*

*Dans un tel contexte, il incombe à chacun, chacune d'assumer ses responsabilités autant individuelles que collectives. Des opportunités nouvelles se présentent pour confronter les nouveaux défis. Tout un chacun a non seulement un rôle à jouer dans la redéfinition de la responsabilité, mais a aussi des responsabilités à prendre. La force collective venant de la création de nouveaux réseaux nous permettra de diminuer, voire même de surmonter le sentiment d'impuissance qui peut prévaloir.*

*Bien que toute personne puisse prétendre au même respect de ses droits humains, ses responsabilités sont proportionnelles aux possibilités à sa disposition. La liberté, l'accès*



*à l'information, les connaissances, la richesse et le pouvoir contribuent chacun à leur manière à augmenter les possibilités d'exercer des responsabilités, et aussi à renforcer sur le plan individuel le devoir de rendre compte de ses actions.*

*Les responsabilités s'appliquent non seulement aux actions présentes et futures, mais aussi aux actions passées. Le fardeau des dommages issus d'actions collectives doit être reconnu moralement par le groupe concerné qui doit, autant que possible, effectuer les réparations appropriées et réalisables. Puisque nous n'avons qu'une compréhension partielle et partiale des conséquences de nos actions actuelles sur l'avenir, nous avons la responsabilité d'agir avec grande humilité et de faire preuve de discernement.*



## *Des Principes guides de l'exercice des responsabilités humaines*

1. Ensemble, nous avons la responsabilité de faire en sorte que les Droits Humains soient réaffirmés dans nos modes de pensées et nos actions.
2. La dignité de chaque personne implique qu'elle contribue à la liberté et la dignité d'autrui.
3. Assurer que toute personne ait la possibilité de réaliser au maximum son potentiel fait partie de la responsabilité. Ceci inclut autant les besoins matériels et les aspirations immatérielles, que l'engagement à soutenir le bien commun.
4. Une paix durable ne peut être envisagée sans la liberté, la justice et un processus de réconciliation, qui respectent la dignité et les droits humains.
5. Le développement et la consommation des ressources naturelles nécessaires aux besoins humains et la recherche de la prospérité doivent être appuyés d'un engagement au principe de la précaution, assurant la protection proactive de l'environnement, la gestion vigilante de sa diversité et le partage équitable des richesses.
6. Atteindre le plein potentiel des connaissances et des savoir-faire se fait dans la valorisation des différents systèmes de savoir et de modes de connaissances, les partageant et les mettant au service de la solidarité rassembleuse et d'une culture pluraliste de paix.
7. La liberté de la recherche scientifique implique le respect de critères éthiques tels que : la mise en valeur de la biodiversité, le respect de la dignité de la vie humaine et des formes de vie non humaines, et l'acceptation des limites des connaissances humaines.
8. L'exercice du pouvoir est légitime lorsqu'il sert le bien commun et répond de ses actes devant ceux et celles sur lesquels il est exercé.
9. Lors de la prise de décisions sur des priorités à court terme, l'évaluation des conséquences à long terme doit se faire en accord avec des priorités éthiques de justice et de protection environnementale intergénérationnelle prenant en ligne de compte les risques et les incertitudes.
10. Afin de faire face aux défis actuels et futurs, il est nécessaire de concilier l'action solidaire et le respect des spécificités culturelles.




## *La Responsabilité : une notion clé pour le 21<sup>ème</sup> siècle*

Les écarts économiques grandissants entre et au sein même des pays, la concentration des pouvoirs économiques et politiques entre un nombre toujours plus restreint de personnes, la diversité culturelle menacée et la surexploitation des ressources naturelles contribuent à créer les conditions propices aux soulèvements et aux conflits à travers le monde ainsi qu'à alimenter le sentiment croissant d'inquiétude face à l'avenir de la planète. L'humanité se trouve à un carrefour déterminant de l'histoire.

L'être humain fait partie intégrante d'un univers inter-relié, dont les éléments d'équilibre et d'intégration dépassent encore largement l'entendement humain. Néanmoins, eu égard à la reconnaissance grandissante de l'interdépendance entre le bien-être humain et des écosystèmes, il y a lieu de redéfinir la notion de la responsabilité en élargissant la responsabilité individuelle dans le présent à une responsabilité collective pour l'avenir.

La responsabilisation peut s'exprimer par le fait d'accepter la responsabilité des conséquences directes et indirectes de nos actions, dans le court et le long terme, de même que de s'unir et de réaliser ensemble des actions efficaces. Que la responsabilité soit liée proportionnellement à la connaissance et à l'exercice du pouvoir, n'implique pas pour autant que ceux et celles ayant des ressources et du pouvoir limités, ne puissent pas exercer leurs responsabilités selon leurs moyens, et se réunir pour créer une force collective.

La responsabilité ne se limite pas à un principe éthique praticable au niveau individuel ; au contraire, elle relève d'un engagement citoyen soutenant l'identité sociale. L'initiative de la *Charte des responsabilités humaines* vise à approfondir des valeurs sous-jacentes à cette identité.



## *Valeurs et pratiques : l'unité et la diversité*


A travers l'histoire humaine, des valeurs liées aux préceptes de la sagesse traditionnelle, de nature religieuse ou autre, ont été des points de référence pour guider le comportement humain vers des attitudes responsables. Leurs prémisses de base, selon lesquelles les valeurs individuelles et collectives influencent les pratiques, sont toujours à-propos. Au fait, les pratiques et les valeurs s'influencent mutuellement. Parmi ces valeurs il y a : le droit à la dignité et le respect des formes de vie non humaines, le dialogue plutôt que la violence, l'empathie et la considération pour autrui, la solidarité et l'hospitalité, la véracité et la sincérité, la paix et l'harmonie, la justice et l'équité, et la primauté du bien commun sur l'intérêt individuel.

Cependant, la réalité est telle que nous sommes souvent confrontés, soit individuellement soit collectivement, à des situations dans lesquelles ces valeurs s'opposent, comme par exemple lorsqu'il faut encourager le développement économique tout en protégeant l'environnement et en respectant les droits humains. Ces questions sont reliées et ne peuvent être résolues indépendamment les unes des autres.

Une action responsable d'ensemble implique d'intégrer plusieurs secteurs d'activité humaine. Elle demande du discernement et une réflexion éclairée au sujet de valeurs et d'impératifs contradictoires, dont chacun, chacune a la responsabilité de prendre conscience. De plus, nul ne devrait utiliser les priorités différentes reliées à leurs propres histoires et circonstances actuelles comme excuse pour ignorer d'autres enjeux en cause.

Quoique l'idée de responsabilité existe dans toutes les sociétés au monde, ceci ne signifie pas qu'elle soit perçue ou vécue de la même façon partout. Dans certaines sociétés, la responsabilité n'est pas une question d'initiative individuelle, elle est plutôt assignée aux individuEs par la collectivité. La manière dont on est censé répondre de ses actes varie énormément. Par ailleurs, les différences culturelles jouent un rôle décisif quant à la formulation juridique de la notion de la responsabilité.

---



Les nations du monde ont reconnu la notion des 'Droits humains'; de même, le moment est venu d'introduire le concept des 'Responsabilité humaines'. La collaboration internationale et la gouvernance mondiale sont impensables sans une certaine acceptation d'idées et de principes universels qui, indépendamment de leurs origines, peuvent être salutaires pour l'humanité, les formes de vie non humaines et les écosystèmes.

---

## *La Charte: son histoire*

### **Ses débuts:**

À la suite de plus de six ans de discussions au sein de *l'Alliance pour un Monde responsable, pluriel et solidaire*, l'initiative de la *Charte des responsabilités humaines*<sup>1</sup> a été lancée en 2001, lors de *l'Assemblée mondiale citoyenne*, organisée par la *Fondation Charles Léopold Mayer*. Le projet visait à encourager une volonté renouvelée de réflexion à l'échelle internationale quant à la place qu'occupent les responsabilités individuelles et collectives face à l'avenir de l'humanité et de la planète, le respect des droits humains et la concrétisation de la paix. Le Comité international pour la Promotion de la Charte fut créé par la suite.

### **Qui est-ce qui participe ?**

Les activités autour de la Charte à travers le monde sont coordonnées par les membres du Comité International de la Charte et les Comités nationaux (ou régionaux) de la Charte. Elles impliquent des processus de réflexion et de réalisation d'activités en collaboration avec des *groupes sociaux et professionnels* venant de tous les secteurs de la société. La Fondation Charles Léopold Mayer (Paris) apporte le financement de base pour le fonctionnement du Comité international, tandis que les activités locales sont également soutenues financièrement par de multiples organisations et des apports participatifs.

---

<sup>1</sup> <http://www.charte-responsabilites-humaines.net>



## **Un texte et un pré-texte pour le dialogue, la réflexion et l'action :**


Les principes guides de la Charte sont le fruit d'un processus de dialogue interculturel et interdisciplinaire, qui a commencé en 1998. Il va sans dire que ceux et celles qui ont participé à ce processus n'étaient pas représentatifs de toute l'humanité. La Charte est proposée comme moyen d'orienter le *dialogue*, un point de départ accessible à tout le monde pour repenser la signification et la place de la responsabilité dans nos sociétés. Les principes guides servent d'axe commun susceptible d'être transposé et concrétisé dans différents domaines de l'activité humaine et dans différentes langues sous une forme adaptée à chaque culture.

La Charte fournit à la fois un pré-texte à et un texte pour la réflexion et l'action. En tant que *pré-texte*, l'affirmation selon laquelle la Charte propose un principe universel de responsabilité humaine, encourage la *réflexion* sur la signification de la responsabilité, à la fois individuelle et collective. Elle nous invite à revoir nos comportements responsables, les uns et les unes envers les autres, et par rapport à la planète. En tant que *texte*, la Charte ne prescrit pas de règles, elle propose plutôt des priorités et incite à nous engager dans nos vies quotidiennes. Les principes de la Charte nous appellent à être réfléchi et volontaire dans *l'élaboration des politiques et dans nos pratiques*.

## **Un processus continu**

La Charte a été traduite en plus de 25 langues, permettant des interprétations culturellement appropriées de son contenu. À l'heure où il est à la fois inévitable et nécessaire de reconnaître notre interdépendance, chacun, chacune est invité à re-définir la responsabilité selon son propre contexte, social, professionnel ou autre. La réflexion s'exprime lors de forums locaux, d'ateliers, de discussions interculturelles et interprofessionnelles, de dialogue avec des entreprises sur leur responsabilité sociale, de publications, de plans de cours ainsi qu'en art, danse, musique, théâtre, etc. Les principes de la Charte sont des points de référence, depuis lesquels tous les secteurs sociaux et professionnels peuvent ensuite bâtir leurs propres guides de responsabilités. Ces guides constituent le fondement d'un contrat social qui lie ces





secteurs au reste de la société. Ainsi, l'émergence d'une conscience mondiale fondée sur la notion de responsabilité mènera à une entente sociale internationale répondant aux besoins du 21<sup>ième</sup> siècle.

### **La réflexion et l'action**

À travers le monde, des organisations et des individuEs se servent de la *Charte des Responsabilités humaines* comme point de départ d'une réflexion sur leurs propres situations et pour éclairer leurs actions. Les interprétations, les significations et les contextes culturels ont inspiré une grande diversité de projets à travers le monde.

Toutes les informations sont disponibles sur le site-web de la Charte :  
<http://www.charte-responsabilites-humaines.net>

---